



Saint-Genis-des-Fontaines, le vendredi 24 avril 2026

**Mesdames, Messieurs les conseillères  
et conseillers municipaux**

Type d'envoi : Courriel recommandé avec accusé de réception

Suivi par : Jean-René CHEVALLIER MAXANT, Secrétaire général

Pièces-jointes : Convention de mise à disposition gratuite d'un défibrillateur. Se référer également aux courriels du 16, 23 et 24 avril 2026.

**Objet : Convocation – Séance du Conseil municipal**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du Conseil municipal qui se tiendra le mardi 28 avril 2026 à 19h00 en mairie (salle du Conseil municipal).

L'ordre du jour sera le suivant :

Préambule :

- Présentation des décisions du Maire
- Présentation du compte financier unique et des principales lignes budgétaires

Délibérations :

1. Vote du compte financier unique pour l'exercice 2025
2. Affectation du résultat de l'exercice 2025 sur le budget primitif pour l'exercice 2026
3. Bilan des acquisitions et cessions immobilières de la Commune en 2025 (avis)
4. Vote des taux de fiscalité directe locale pour l'exercice 2026
5. Vote du budget primitif pour l'exercice 2026
6. Autorisation de virement des crédits budgétaires entre chapitres
7. Attribution des subventions aux associations
8. Création d'emplois non permanents suite à un accroissement temporaire d'activité
9. Autorisation de signature d'une convention de mise à disposition gratuite d'un défibrillateur par le département des Pyrénées-Orientales

Afin de permettre une bonne organisation des débats et d'apporter des réponses précises jusqu'à l'approbation du nouveau règlement intérieur, les conseillers municipaux sont invités à adresser leurs questions écrites au maire au moins 72 heures avant la séance. Les questions transmises dans ce délai feront l'objet d'une réponse lors de la séance. Les questions posées hors délai ou en séance pourront, si nécessaire, faire l'objet d'une réponse ultérieure.

Comptant sur votre effective présence, je vous prie de recevoir, chère, cher collègue, mes amicales salutations.

Le Maire, Jean-Claude ROYO



Mairie de Saint-Genis-des-Fontaines  
1 avenue Olympe de Gouges  
66 740 Saint-Genis-des-Fontaines

Adresse électronique : [accueil@sadf66.fr](mailto:accueil@sadf66.fr)